



Aduges
au cœur
des quartiers

Maison de la Vie
Associative



Aduges - Dunkerque

CONSEIL DE MAISON EXTRAORDINAIRE 2021



JEUDI 31 MARS 2022 à 18h
à la Maison de la Vie Associative



rue du 11 Novembre 1918



vieassociativedunkerque



03.28.66.54.20



L'année 2021 a été, comme vous le savez, une année sanitaire perturbante pour chacun d'entre nous et également pour la Maison de la Vie Associative, où nous avons alterné entre distanciel et présentiel. Néanmoins nous avons continué à accompagner les associations dans le cadre de nos missions, l'accompagnement individuel, ateliers... et nous avons œuvré pour le projet associatif de l'A.D.U.G.E.S.

L'année 2022 doit nous permettre de mieux se rencontrer et de travailler ensemble pour des projets structurants tels que le salon ressources, le projet de la MVA...

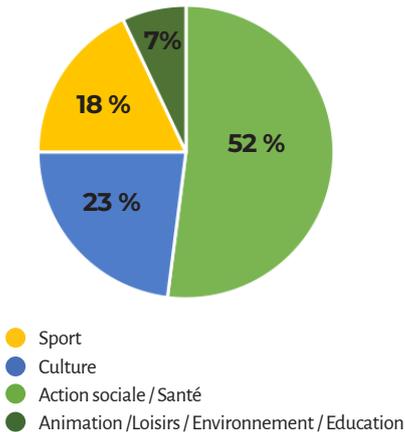
Véronique PETIT-BOUTRY

Sommaire

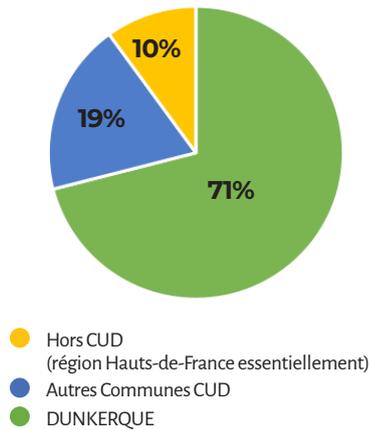
- 1** Le Mot de la Présidente
- 2** Quelques Chiffres...
- 3/4** L'accompagnement
- 5** L'outillage
- 6/7/8** Valoriser et mettre en synergie
- 9** Réseau partenarial
- 10** Parlons chiffres...
- 11** L'oeil en coulisse...

Le profil des associations adhérentes au Pôle Vie Associative de l'ADUGES

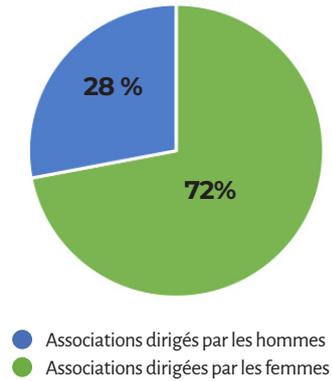
Secteur d'activité



Répartition par territoire



Profil des dirigeants associatifs



Le profil des associations adhérentes en 2021 reste proche de celui de ces dernières années.

232

associations adhérentes en 2021 (270 en 2020 et 300 en 2019).

On compte **12 nouvelles associations récemment créées** (19 en 2020).

Le nombre d'associations adhérentes au Pôle Vie Associative de l'ADUGES n'est pas équivalent à celui de 2019 où nous recensons 300 adhérentes !

Face à la crise sanitaire, certaines associations se sont mises en veille et n'ont pas eu la nécessité d'adhérer. Nous déplorons 3 dissolutions indépendantes de la crise COVID.

Accueillir les activités associatives et informer les habitants

Orienter et accueillir les habitants

La mission première de la Maison de la Vie Associative est d'accueillir un public souhaitant être informé des activités associatives existantes sur notre territoire.

Dans ce cadre, Johanna HADERBACHE, chargée d'accueil à la MVA répond aux questions et oriente les habitants vers les associations les plus appropriées. Certaines personnes recherchent des activités de loisirs, des missions de bénévolat, des stages en

association... A ce titre, un travail de référencement et de mise à jour est mené quotidiennement par la MVA. Il permet la création d'une base de données des associations du territoire dunkerquois servant de support de travail à l'équipe MVA.

Cet annuaire associatif numérique est consultable par chacun sur le site internet de la MVA : (www.associations-dunkerque.org).

Proposer des locaux aux associations adhérentes

L'accueil de la MVA repose également sur la mise à disposition des locaux : la réservation de salles, la mise à disposition de matériel de réunion, l'attribution de boîtes à lettre. L'entretien est un maillon essentiel de notre structure. Fabienne ROELANDT est en charge du nettoyage quotidien du bâtiment. Elle agence également les salles.

Stéphane BAILLEUL assurait les réparations et le gardiennage de la Maison de la Vie Associative jusqu'à l'été 2021. Depuis, il est un agent du siège de notre association et intervient sur l'entretien de toutes les structures de l'ADUGES.

► 2021 en bref

499 mises à disposition de salles

(617 en 2020 = 61% du taux d'ouverture habituel)

sur 132 jours d'ouverture (171 en 2020)

dont 14 samedis et 4 dimanches

cela équivaut à 47% du taux d'ouverture

(Comparaison 2019 avec 1410 mises à disposition de salles sur 278 jours d'ouverture dont 34 samedis et 8 dimanches)



Une des missions essentielles de la Maison de la Vie Associative est d'être Point d'Information à la Vie Associative (PIVA).

Reconnue par l'Etat, PIVA+, la MVA s'adresse à toute association qui en fait la demande, quel que soit le domaine d'intervention et le territoire d'implantation, pour toutes les questions touchant à la vie quotidienne de l'association (gouvernance associative, gestion administrative et financière) et au projet associatif (élaboration et développement). Notre structure, via le cahier des charges PIVA+, s'engage à assurer **un accueil personnalisé, une écoute bienveillante** et une **information fiable** à tout porteur d'un projet collectif ou tout dirigeant associatif bénévole.



Une Maison de la Vie Associative confortée dans son rôle de lieu ressources et d'accompagnatrice !

Ces deux dernières années, marquées par la crise sanitaire, ont conforté la Maison de la Vie Associative dans son rôle de pôle ressources aux associations de notre territoire. Lors des confinements, cette mission a été maintenue à distance. L'Etat via les Directions Régionale et Départementale Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports ont reconnu l'importance de notre mobilisation et le travail fourni. Depuis, la MVA poursuit ses accompagnements en présentiel mais également en visio. La MVA a ainsi adapté sa mission suite aux évolutions du mode de gestion des acteurs associatifs.

► Pour info !

En 2022, les PIVA deviendront des «Guide Asso», nouvelle appellation portée par l'Etat. Cela ne changera pas nos missions. Affaire à suivre...

La Maison de la Vie Associative : un incubateur d'associations

Pour bien démarrer dans la vie associative, la MVA via Agathe MINNE, accompagne dans la définition ou la clarification du projet, l'élaboration des statuts associatifs, les formalités administratives de création et la mise à disposition d'outils (statuts commentés, textes législatifs...).

C'est ainsi qu'en 2021, la MVA a accompagné 28 créations d'associations (19 en 2020 et 36 en 2019).

Un accompagnement technique et méthodologique au quotidien

La Maison de la Vie Associative dispose de compétences variées mises à la disposition des associations et mène ainsi différents accompagnements possibles auprès de porteurs de projets qui la sollicitent...

En 2021, 31 accompagnements à la gestion de la vie associative et aux obligations statutaires (61 en 2020, 25 en 2019) ont été menés.

Par rapport à 2020, les accompagnements sur les aspects réglementaires relatifs à l'organisation d'Assemblée Générale ou les élections de la gouvernance dans le contexte de crise sanitaire sont moindres.

Aucune association n'a été « reçue » pour envisager une dissolution.

48 associations ont été reçues et suivies pour des questions financières et comptables (63 en 2020, 36 en 2019) pour mettre en place et tenir sa comptabilité, élaborer un Budget prévisionnel...

40 accompagnements à la recherche de financements publics et privés (53 en 2020, 12 en 2019) et montage de dossiers de demande de subventions (Fonds de Développement à la Vie Associative-FDVA...)

Parallèlement à ces accompagnements, la MVA met à disposition des acteurs associatifs des outils : fiches pratiques sur l'organisation d'un loto, d'un plan de communication, les barèmes de frais kilométriques, le livret monde associatif et médias locaux...

Ces derniers sont téléchargeables sur notre site Internet : www.associations-dunkerque.org

La MVA... «Conseiller Emploi CREAP» depuis 2018

La région soutient la Création Régionale d'Emplois Associatifs Pérennes (CREAP). Dans ce cadre, elle attribuait, de 2017 à 2020, une subvention dégressive sur 4 ans (23 000 euros pour un poste temps plein).

Pour prétendre à ce financement, l'association devait créer un poste d'emploi nécessaire au maintien de son activité ou permettant la mise en place de nouvelles actions. Ce poste devait être un CDI entre 80 et 100%.

L'association devait être accompagnée par une structure référencée par la Région Hauts-de-France pour solliciter cette aide financière.

Depuis fin septembre 2018, la MVA est reconnue par la Région Hauts de France comme structure accompagnatrice (Conseiller Emploi) sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et la Communauté de Communes des Hauts-de-France.

Depuis 2018, la MVA a ainsi accompagné 13 associations.

La MVA maintient son agrément « Conseiller emploi » et assure les bilans à 2 ans et 4 ans des associations ayant bénéficié d'un financement.

Ce dispositif est actuellement suspendu : le nombre de 500 créations de poste ayant été atteint.

Un « CREAP 2 » pour 2022 est en cours de réflexion par la Région Hauts-de-France. Dans ce cadre, la MVA se positionnera pour maintenir cette mission et ainsi accompagner les associations du territoire.

► En bref

Dispositif CREAP de 2018 à 2020

13 associations accompagnées

11 emplois créés en CDI

**308 000 euros de la région sur
notre territoire**

PAROLE D'ASSOCIATION

L'accompagnement très très bien !

Toujours disponible avec le sourire et beaucoup d'empathie.

La MVA a été de grande aide. A chaque fois qu'on appelle, vous répondez tout de suite.

Je ne connaissais pas la MVA. Aujourd'hui, je n'hésiterai pas à conseiller aux personnes à venir vous consulter quel que soit le sujet.

Je passe le relais au sein de mon association sans souci.

Catherine MOUCHON

La Cécilia



POUR LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES...

Une aide en comptabilité et paie

En 2021, la MVA a assuré la saisie comptable de **4 associations** et les fiches de paie de **11 associations** appliquant **3 conventions collectives** différentes, soit un total de **40 fiches de paie par mois** (34 en 2020). Cette prestation assurée par Elodie ALLOUCHERY s'adresse uniquement aux associations en émergence, n'ayant pas l'obligation d'avoir un commissaire aux comptes.



Un service reprographie / Infographie

La MVA propose un conseil en communication visuelle en réalisant des documents de communication (création de maquette) et la réalisation de supports (photocopie, billetterie, impression de kakemonos, roll up, affiches, papier à entête, banderoles, etc...).

En 2021, **31 associations** ont sollicité la MVA pour de l'infographie (30 en 2020).

42 maquettes ont ainsi été réalisées par Isabelle MEESEMAECKER (26 en 2020, 82 en 2019).

70 associations ont utilisé le service reprographie (30 en 2020) pour **22 travaux «Traceurs»** (75 en 2020 et 84 en 2019) et **48 pour diverses impressions** réalisées par Pascaline LARDEY (40 en 2020, 41 en 2019).

Un mini site internet

Les associations adhérentes qui en font la demande ont la possibilité de disposer gratuitement d'un mini site Internet hébergé sur le site MVA.

Aujourd'hui, **58 associations** utilisent ce service gratuit.

PAROLE D'ASSOCIATION

J'ai souvent recours à la MVA, en priorité le service de sérigraphie pour nos flyers et nos affiches, mais nous faisons appel à la MVA pour monter les dossiers de subvention et les conseils juridiques, l'équipe est toujours à notre écoute et à donner le meilleur d'eux-mêmes pour répondre favorablement à nos demandes.

Michel NAOUR

Président de l'Association RE-NOUVEAU BASSE VILLE DUNKERQUE

PAROLE D'ASSOCIATION

Par ces quelques mots, je voudrais témoigner de mon contentement quant au travail du service Communication de la Maison de la Vie Associative.

Je suis présidente d'association et comme toutes les associations, j'ai besoin de supports pour faire ma communication, affiches, plaquettes, flyers, kakémono, ...

Isabelle et Pascaline sont là pour tous nos projets qu'elles réalisent sérieusement, rapidement et efficacement.

Je suis très satisfaite de ce service, comme tous les services de la MVA d'ailleurs.

Ils nous orientent, nous conseillent et nous accompagnent dans nos projets associatifs et je les en remercie.

Céline Charlier, Présidente FEMMES AVANT TOUT

Les incontournables

En 2021, la crise sanitaire ne nous a pas permis de maintenir les temps festifs portés par les associations tels que **les vœux ou la chapelle de la Bande de la Citadelle !**

Nous déplorons ce manque de moments de partage et de convivialité.

Début 2022, sera une année de transition et nous l'espérons, nous permettra d'inventer de nouveaux temps de convivialité.



Le « Bienvenue aux associations »

Le 7 décembre, la Maison de la Vie Associative a convié toutes les associations récemment créées sur le territoire. Ce fut l'occasion de présenter l'offre de service globale que propose l'Aduges à toutes les associations.

Le temps d'une soirée, la dizaine d'acteurs associatifs ont pu discuter et échanger sur leur projet, leurs pratiques, leurs difficultés ... Cet évènement reste un incontournable des temps forts de la MVA.

Régulièrement les participants repartent avec des contacts et des pistes de travail en commun...Une soirée toujours riche en rencontres!

Des « bienvenus aux associations » dédiés aux associations qui viennent d'adhérer ont également été organisés. Ils reposent sur le même principe.

Les rencontres associatives

Forte de ses différents réseaux et partenaires, la MVA propose tout au long de l'année des débats, conférences, ateliers participatifs, temps d'échange afin de permettre aux bénévoles, responsables ou aux salariés d'associations de se rencontrer, de s'informer, d'acquérir ou développer des compétences.

Les ateliers participatifs :

6 Ateliers sur la « Création d'Association » (10 en 2020)

animés par Agathe MINNE

Ayant accueilli **16** bénévoles (44 en 2020).

12 Ateliers en comptabilité animés par Elodie ALLOUCHERY :

3 Ateliers « Comment tenir la comptabilité de son association »

5 Ateliers « Comment établir son budget prévisionnel »

4 Ateliers « Comment construire son compte de résultat » et « Comment construire son bilan »

Ayant accueilli **28** bénévoles (53 en 2020).



► 2021 en bref

18 ateliers participatifs (29 en 2020) et

44 bénévoles accueillis ! (104 en 2020)

La MVA a proposé différentes thématiques abordées par des intervenants extérieurs ou des salariés de l'Aduges.

Ont ainsi été proposés :

Intitulé	Réalisation 2021	Nombre de bénévoles	Format de rencontre
Associations et pouvoirs Publics	30 septembre	7	présentiel
Des outils numériques collaboratifs	18 février / 10 mars	6	visio
Organiser un évènement en ligne	15 avril	2 inscrits	annulé
Le Fonds de développement à la Vie Associative	9 février, 15 février, 2 mars, 3 mars	33	visio
Financer le projet jeunesse	15 mars	6	visio
Nouvelle forme de gouvernance : la collégiale	27 mai	1	visio
Organiser une AG efficace	20 avril	5	visio
Mettre en place une campagne d'emailing : nouveau support de communication	1er avril	6	visio
Les leviers financiers post-crise	24 mars	8	visio

Des nouvelles actions de mise en synergie

L'année 2021 a été pour la MVA une année d'innovation.

Le cycle FDVA

Début 2021, la Maison de la Vie Associative a proposé aux associations un accompagnement collectif, pour répondre au Fonds de Développement à la Vie Associative, une aide financière de 500 à 5000 euros sur du fonctionnement ou un projet nouveau. Toute association ayant moins de 2 salariés en équivalent temps plein peut y répondre en ligne.

La Maison de la Vie Associative a ainsi eu l'idée de structurer son offre d'accompagnement en « un cycle FDVA ». C'est ainsi que nous avons décliné plusieurs ateliers collectifs, sur un temps restreint, en vue de répondre au FDVA dans les délais fixés par l'Etat. Il s'agit d'outils nécessaires et complémentaires pour répondre au dispositif :

- Mon compte asso : créer son compte, l'alimenter...
- Décryptage de l'Appel à Manifestation d'Intérêt FDVA
- Réalisation d'un Budget prévisionnel
- Ecriture du projet (description, objectifs, critères évaluation, public ciblé...)



Chaque acteur associatif peut s'inscrire aux « modules » qu'il souhaite, en fonction de ses besoins. Pour 2021, ce cycle a été proposé uniquement en visioconférence. Cette action a été reconduite en 2022 en présentiel et visioconférence. Elle a rencontré, pour la seconde année consécutive, un franc succès. Cette action permet une mise en synergie des associations pour des temps d'accompagnements plus constructifs. Cela permet également d'accompagner des associations assez éloignées du dispositif en terme de méthodologie de travail et d'outillage.

Projet Politique de la Ville : les semaines sportives et citoyennes !

La MVA a répondu à l'appel à projet politique de la ville avec plusieurs associations du territoire : Mer et Rencontres, Sporting Dunkerquois et la Maison de l'Environnement.

L'idée : aider des associations « trop petites » pour y répondre seules en le faisant collectivement avec comme chef de fil la Maison de la Vie Associative.

C'est ainsi que nous avons réussi à mobiliser des associations du territoire autour d'un même projet « les semaines sportives et citoyennes » à destination du public (12-16 ans) issu des quartiers prioritaires. 6 jeunes ont pratiqué une semaine de char à voile et d'aviron en abordant des notions de citoyenneté avec des ateliers nettoyage de plage et connaissance du milieu maritime.

La MVA a ainsi assuré ses missions de :

- Soutien aux associations
- Mise en synergie de plusieurs associations autour d'un seul et même projet de territoire
- Développement du territoire en associant pleinement les associations d'habitants



Le module « Engagement étudiant » de l'ULCO

Début 2020, la Maison de la Vie Associative a été sollicitée par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) en tant qu'expert à la gestion associative.

Dans un premier temps, nous avons participé aux commissions d'attribution de fonds dédiés aux associations. Au-delà de composer ce jury, il s'agissait de sensibiliser les associations à l'élaboration d'un budget prévisionnel et d'être au clair au niveau de la gouvernance associative et des obligations lors de l'organisation de manifestation.

Le travail se révélant conséquent, la MVA, en accord avec l'ULCO est intervenue dans le module « Engagement étudiant ». L'expérience fut concluante et donc reconduite en 2021 sous une forme à distance COVID oblige !

Changer la vie ensemble

Après une année 2020 qui a bouleversé nos vies, la Communauté Urbaine de Dunkerque invite les 200 000 habitants de l'agglomération à participer à une nouvelle démarche de démocratie locale, totalement innovante, afin de permettre une expression directe sur le monde que nous souhaitons bâtir demain.

Cette démarche a été lancée en début d'année 2021, avec des micro-trottoirs réalisés dans les communes, une première plateforme de contributions numériques et une enquête exclusive réalisée par BVA. Ce sondage fait apparaître trois thématiques importantes pour les habitants : l'emploi, la santé et l'environnement ; un public prioritaire à leurs yeux dans les actions à mener : la jeunesse.

La Maison de la Vie Associative s'est emparée de la démarche en proposant des ateliers aux associations qui souhaitaient faire remonter leurs idées.



Des partenariats « historiques »

La **Ville de Dunkerque** soutient la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et d'outillage des associations par le biais d'une subvention annuelle et la mise à disposition d'agents municipaux depuis 2007.



La **Direction Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports Hauts-de-France** et la **Direction Départementale du Nord** soutiennent la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et de formation des dirigeants associatifs par le biais d'une subvention annuelle dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). Elles soutiennent et certifient la MVA en tant qu'interlocuteur pour l'accompagnement des associations en lui attribuant l'agrément **Point d'Information à la Vie Associative (PIVA)** depuis 2007.



La **Communauté Urbaine de Dunkerque** soutient la Maison de la Vie Associative dans sa fonction d'accompagnement et d'outillage des associations par le biais d'une subvention annuelle.



La région soutient la MVA dans sa fonction **Point d'Information à la Vie Associative (PIVA)** par le biais d'une subvention annuelle. Elle soutient également le **poste d'accompagnement en comptabilité et fiches de paie**. Elle reconnaît la MVA comme « **Conseiller Emploi** » dans le dispositif CREAP.



Depuis 2020, la MVA collabore ponctuellement avec les **PIVA de Grand Fort Philippe** porté par le Centre Social de l'Estran et celui de **Reypoëde** porté par le Centre Social. Nous échangeons régulièrement pour la diffusion d'information et servons ponctuellement de lieu ressource, comme nous engage notre conventionnement avec l'Etat.



Nous avons maintenu notre collaboration avec l'**Equipe Projet Centres Sociaux Connectés**. Ils nous ont accompagnés au passage au numérique et ont animé des temps d'accompagnement des associations en période de confinement.



Des nouveaux partenaires

2021 a permis à la MVA de développer de nouveaux partenariats dans le cadre des rencontres associatives et de l'outillage aux associations.



En 2021, la Maison de la Vie Associative a perçu une subvention Ville de DUNKERQUE d'un montant de 185 500 euros.

Elle reste constante. Elle est attribuée à l'Aduges avec un fléchage sur le Pôle Vie Associative / Maison de la Vie Associative.

La Ville de Dunkerque met à disposition à la MVA, 2 agents ville de Dunkerque. Ce qui correspond à un soutien financier à hauteur de 72 602 euros

La Maison de la Vie Associative bénéficie toujours d'un poste FONJEP qui correspond à une subvention Etat de 7 107 euros par an.

Depuis fin 2020, la MVA bénéficie d'un second Poste FONJEP sur le poste accompagnement comptable.

La MVA a perçu une aide du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) sur l'axe Formations à hauteur de 7 000 euros. Jusque 2017, cette aide ne dépassait pas les 3 000 euros.

Depuis 2018, la MVA perçoit une subvention annuelle de la Communauté Urbaine.

Pour 2021 elle s'élève à 30 000 euros.

La Région Hauts-de-France attribut une subvention de 8 000 € sur le dispositif Conseiller CREAP et de 4 000 € pour les actions PIVA+.

ON EST INDISPENSABLE ET BON DANS CE QUE NOUS FAISONS !

PAROLE D'ASSOCIATION

« J'ai été très satisfaite et très soulagée de pouvoir être accompagnée par la MVA. Le plus gros point qui m'angoissait, à la reprise de l'association sans passation de relais, était les recherches de financements.

Etre accompagnée par une association comme la vôtre m'a été très utile en terme de méthodologie de travail ».

Carole BERTAUX
Les Amis de l'Institut André Dutrex

PAROLE D'ASSOCIATION

« Je vous confirme notre pleine satisfaction quant à la qualité du travail de votre service reprographie ».

Dominique WIART
Les Z'hauts de France

PAROLE D'ASSOCIATION

« Je tiens à vous faire part de ma satisfaction. En tant que responsable de l'agence ACNF de Dunkerque, je suis heureux de pouvoir tenir une permanence bureau dans les locaux de la MVA, et de pouvoir bénéficier des infrastructures pour les activités de mon association. J'ai toujours été bien accueilli, renseigné, et orienté dans mes choix, et ce, même en 2021 malgré la pandémie. Je souhaite que celà continu en 2022 ».

Monsieur PASCAL Patrick
Responsable agence ACNF
(Automobile Club du Nord de la France) Dunkerque

Une équipe de salariés...

L'équipe MVA...

En février 2022, l'équipe aura eu le plaisir d'accueillir Justine VANHILLE en tant que chargée d'accompagnement des associations volet numérique... Nouvelle recrue dans l'équipe pour un accompagnement nouveau aux associations...



L'accueil de Marie !

C'est avec plaisir que l'équipe a accueilli Marie MONSIGNY en tant que stagiaire pendant un mois. De formation en CAP signalétique et décors graphiques, Marie a réalisé la carte de vœux MVA 2021 !

Une équipe de bénévoles... avec un Conseil de Maison représentatif des associations

Instance de concertation, de débat et de définition des orientations du projet de la Maison de la Vie Associative.

Le Conseil de Maison se compose :

- un collège associations adhérentes (depuis au moins 6 mois) :

9 à 12 postes avec voix délibérante

Ont été élus le 13 décembre 2020 :

M. Gérard CHAVY - Coordination Culturelle en Région Dunkerquoise (CCRD)

M. Jean-Louis DECOSTER - Secours Populaire Français

M. Grégory GOTTRAND - Les Chevaliers du XXème siècle

Mme Dany HEYMAN - Sporting Dunkerquois

M. Bruno KIECKEN - Dunkerque solidaire avec eux

M. Bernard LECOMTE - Aide Familiale A Domicile

M. Pascal MATTHYS - Arts Sceniques Rocks

M. Michel NAOUR - Fédération Nationale des Victimes Civiles et Invalides de Guerre (FNVICG)

Mme Véronique PETIT BOUTRY - Odea Amcala

Mme Jocelyne PACCOU - Chorale Crescendo

M. Patrice ROCHART - Les Papillons Blancs

Mme Karine TOP - Centre Permanent pour l'Initiative à l'Environnement de ZUYDCOOTE (CPIE)

- un collège techniciens avec voix consultatives, composé de

M. Alain CANTARUTTI, Directeur Général Aduges, Mme Agathe MINNE, Directrice Pôle Vie Associative et Mme Delphine CAZOR, Directrice Générale Adjointe Ville de DUNKERQUE.

Le 13 janvier 2021, le Conseil a élu, en présentiel, en son sein 5 membres pour siéger dans le Collège Vie Associative au Conseil d'Administration de l'Aduges : Mesdames Dany HEYMAN, Véronique PETIT BOUTRY et Jocelyne PACCOU Messieurs Gérard CHAVY et Grégory GOTTRAND.

En 2021, le Conseil s'est réuni 2 fois.

Le Collège Associations est force de propositions pour faire évoluer le projet de la MVA et représenter la parole des associations sur le territoire de la CUD. N'hésitez pas ! Rejoignez-nous !

UN CONSEIL DE MAISON COMPOSÉ DE BÉNÉVOLES

VÉRONIQUE PETIT BOUTRY
Présidente
(Odea / Amcala)

GÉRARD CHAVY
Membre élu représentant au CA de l'ADUGES
(CCRD)

JEAN-LOUIS DECOSTER
Secours Populaire Français

Grégory GOTTRAND
Membre élu représentant au CA de l'ADUGES
(Chevaliers du XXème siècle)

DANY HEYMAN
Membre élu représentant au CA de l'ADUGES
(Sporting Dunkerquois)

Bruno KIECKEN
(Dunkerque Solidaire avec eux)

BERNARD LECOMTE
(AFAD)

Pascal MATTHYS
(Arts Sceniques Rocks)

Michel NAOUR
(FNVICG)

JOCELYNE PACCOU
Membre élu représentant au CA de l'ADUGES
(Crescendo)

Patrice ROCHART
(Papillons Blancs)

Karine TOP
(CPIE)